



Réaction du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) au Budget du Québec 2017-2018

Une part importante du budget du Québec 2017-2018 est consacrée à des réinvestissements en Éducation. Ce réinvestissement survient après une période d'austérité qui a engendré des coupures importantes dans les services aux élèves et ainsi compromis leurs chances de réussite.

Évidemment, le CQJDC ne peut que saluer ce réinvestissement de 3,4 milliards, dont 1,805 milliard pour le préscolaire, le primaire et le secondaire d'ici 5 ans. Toutefois, à la lecture du document ministériel « *Un plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie* », nous constatons que seulement 170 millions seront réinvestis la prochaine année au préscolaire, primaire et secondaire et 245 millions en 2018-2019. Ce n'est qu'après les élections prévues à l'automne 2018 qu'on verra arriver des sommes plus substantielles : 345 millions en 2019-2020, 445 millions en 2020-2021 et finalement 600 millions en 2021-2022.

Le CQJDC déplore le fait que les besoins actuels de nombreux élèves ne pourront trouver réponse qu'en 2021-2022. Compte tenu des surplus mis en évidence dans ce budget provincial 2017, n'aurait-il pas été préférable d'investir dès maintenant pour combler les lacunes observées dans les services à la suite des compressions subies dans le réseau scolaire et particulièrement dans les services aux élèves en difficulté.

Par ailleurs, le CQJDC ne peut être qu'en accord avec les intentions ministérielles manifestées:

- Un système qui doit être en mesure d'agir tôt et tout au long du parcours des enfants, des élèves et des étudiants.
- Un système éducatif inclusif et solide, axé sur les besoins des élèves et des étudiants, diversifié et couvrant l'ensemble du territoire rendant la réussite accessible à tous.

Le CQJDC tient aussi à souligner le bien-fondé des orientations du Ministère de la Famille pour soutenir l'offre à la petite enfance, aux familles en milieu défavorisé et aux jeunes et adultes handicapés. Le Comité souligne particulièrement la volonté d'améliorer l'intervention éducative auprès des jeunes enfants et de faciliter la transition des enfants en vue de leur entrée à l'école.

Du côté de l'Éducation, et plus particulièrement au préscolaire, primaire et secondaire, le CQJDC accueille positivement les orientations suivantes:

- le soutien aux parents;
- l'accent mis sur la prévention et l'intervention précoce;
- l'amélioration du soutien aux plans d'intervention;
- le soutien aux jeunes du secondaire, de la formation professionnelle et à l'éducation des adultes;
- le soutien à l'alphabétisation et à la francisation;
- le soutien à l'orientation sur le marché du travail et à l'entrepreneuriat.

Le gouvernement avance le chiffre de 1 500 personnes additionnelles en services directs aux élèves en 2017-2018, ce nombre pouvant atteindre 7 200 d'ici cinq ans. Les écoles auront à déterminer leurs besoins. Tout en reconnaissant l'autonomie souhaitée de l'école dans l'identification de ses besoins et la mise en place des ressources nécessaires, le CQJDC réitère l'importance de guider chaque milieu dans le choix des ressources à mettre en place. Le CQJDC est d'avis qu'il faudrait promouvoir au Québec un plancher de services minimum dans chacune des écoles, et ce, quelle que soit la grosseur de l'établissement. Le choix de ces services devrait être fait à partir de données probantes en termes d'efficacité dans l'intervention

auprès de l'élève et d'impact sur la réussite éducative. La stabilité de ces ressources à travers les années serait la pierre angulaire de la reconstruction de notre réseau.

Concernant la maternelle 4 ans, son implantation en milieu défavorisé est un premier pas. La fréquentation de l'école dès l'âge de 4 ans est susceptible de mieux préparer les petits à la vie scolaire et de prévenir d'éventuelles difficultés d'apprentissage, dans la mesure où des services de qualité y sont offerts. À cet effet, la position ministérielle devrait aussi prévoir la formation du personnel et la révision des programmes afin que la maternelle 4 ans puisse réussir à atteindre ses objectifs, et ce, dans toutes les écoles du Québec éventuellement.

Il reste à espérer que ces réinvestissements, tant dans le réseau de la Famille que celui de l'Éducation, ne seront pas remis en question et qu'ils sont le reflet d'une réelle volonté d'agir dans une perspective de stabilité et de continuité. On pourra alors dire que le budget 2017 en était un pour l'Éducation au Québec.